



LE PAYS HORLOGER

PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux - 16 Rue des Dolines -
BP 13100
25503 Morteau Cedex

COMITÉ DU PETR

Réunion du Jeudi 07 Mars 2019 à Grand'Combe-Châteleu

- Compte-rendu -

Présents :

- Mesdames Maryse Mainier, Dominique Mollier, Catherine Rognon.
- Messieurs Patrick Bertin, Cédric Bôle, Jean-Marie Binétruy, Jean-Pierre Frigo, Samuel Houser, Patrick Laithier, Denis Leroux, Régis Ligier, Roland Martin, Paul Moureaux, Gilles Robert, Pierre Vaufrey, Pierre Vuillemin.

Absents excusés :

- Mesdames Nathalie Pepe-Aubry, Christelle Vuillemin.
- Messieurs Serge Cagnon, Fabien Cartier, Anthony Mérique, Denis Nappez, Serge Orny, Bruno Todeschini Pierre-Jean Wycart.

Monsieur Denis Nappez donne procuration à Monsieur Gilles Robert.

Observateurs :

- Mesdames Sylvie Personeni et Alexandra Romain
- Monsieur Yannick Nancy

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie Monsieur Frigo pour son accueil au sein de la commune de Grand'Combe-Châteleu.

Monsieur le Président soumet au vote le compte-rendu de la séance précédente.

Le comité valide le compte-rendu de la séance précédente : 07 Février 2019.

Madame Catherine Rognon a été élue secrétaire.

Monsieur le Président propose de modifier l'ordre des points à l'ordre du jour et de commencer par le retour sur l'avis intermédiaire. Le comité accepte cette modification.

➤ RETOUR SUR L'AVIS INTERMEDIAIRE SUR L'AVANT-PROJET DE CHARTE

M le Président annonce à l'assemblée que nous avons obtenu un avis intermédiaire favorable à l'unanimité et remercie la délégation, les élus et les services pour le travail accompli. Lors de la séance du 21 février, la délégation a été soumise à près d'1h30 de questions par rapport à la charte et au territoire afin de préciser notre ambition.

Du point de vue de la fédération des PNR, le rapporteur avait quelques réticences avant la visite de septembre. La qualité de la visite et des intervenants a permis d'y remédier. Les recommandations émises suite à la visite ont été prises en compte en vue de l'avis intermédiaire.

Il nous reste maintenant à récupérer les avis formalisés par le CNPN et le Préfet pour intégrer à la charte les recommandations faites dans ces avis.

M Frigo précise que les questions du CNPN et de la fédération se sont concentrées sur l'eau et les finances.

M Bole demande s'il y a une approche spécifique sur l'eau.

M Frigo répond que tous les angles ont été abordés, aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

M Robert se réjouit du travail accompli en vue de l'obtention du label PNR. Il souligne le fait que le territoire soit labellisé territoire d'industrie depuis peu et précise qu'il est intéressant de travailler sur ces 2 labels conjointement.

M le Président conclut en se félicitant de l'équilibre trouvé entre développement et préservation des patrimoines.

➤ EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET RAPPROCHEMENT DU COMPTE DE GESTION

Cf. Compte administratif et compte de gestion

Monsieur le président quitte la séance pour laisser place au vote.

Après présentation et examen du compte administratif 2018, ainsi que du compte de gestion correspondant, Monsieur le vice-président constate la concordance entre les écritures du compte de gestion et du compte administratif 2018 et propose de passer au vote du compte administratif 2018.

Le Comité constate la concordance entre les écritures du compte de gestion et celles du compte administratif et approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2018.

L'excédent global de clôture de l'exercice 2018 est de 54 248,19 euros.

Le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement ainsi déterminé :

- Résultat antérieur reporté : 109 582.52 €
- Résultat de l'exercice : -85 338.77
- Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2018 : 24 243.75 €

Et présente un excédent de financement d'investissement ainsi déterminé :

- Solde cumulé d'investissement n-1 : -5 305,68 €
- Solde des opérations de l'exercice : 35 310,12 €
- Solde cumulé d'investissement au 31/12/2018 : 30 004,44 €

Approbation à l'unanimité.

➤ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Cf. Compte budget primitif 2019

Après présentation par Monsieur le Président, le Comité Syndical décide d'approuver le budget primitif 2019 :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 843 871.56 €

Recettes : 843 871 .56 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 102 800 €

Recettes : 102 800 €

Les reports de la section de fonctionnement

Approbation à l'unanimité

➤ **TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2019**

Le Président rappelle à l'assemblée :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le comité décide d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 01/01/19,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget du PETR du Pays Horloger, chapitre 012.

Date et n° de délibération portant création ou modification du temps de travail	Grade	Cat	Durée hebdo du poste en heures	Intitulé du poste / missions principales	Détachement / Poste vacant depuis le	Poste occupé	Temps de travail (en %) Agent
						Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	
Filière administrative							
Délibération 2015-42 du 17 décembre 2015	Attaché principal	A	35 h	Directeur		Titulaire	100 %
Délibération du 1 ^{er} juillet 2013	Attaché	A	35 h	Chargé de mission tourisme	Détachement depuis le 01/03/2015	Titulaire	100 %
Délibération 2018-17 du 05 avril 2018	Rédacteur	B	28 h	Gestionnaire administrative , comptable et RH		Stagiaire	100 %
Délibération du 05 décembre 2013	Attaché	A	35 h	Chargé de mission économie industrielle		Contractuel	50 % (de droit suite naissance)
Délibération du 06 mars 2014	Attaché	A	35 h	Chargé de mission urbanisme / aménagement du territoire		Contractuel	100 %
Délibération 2018-02 du 1 ^{er} février 2018	Adjoint administratif	C	17.5 h	Assistante administrative		Contractuel	100 %
Délibération 2016-37 du 1 ^{er} décembre 2016	Attaché	A	35 h	Chargé de mission milieux naturels		Contractuel	100 %
Délibération 2018-22 du 07 juin 2018	Attaché	A	35 h	Animateur santé		Contractuel	100 %

Approbation à l'unanimité

➤ CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LE CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Nous reprenons les travaux sur l'élaboration du contrat de territoire avec le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté. Il s'agit d'identifier des projets structurants ayant une dimension en lien avec la transition énergétique. Sur cette base nous avons identifié les projets suivants qui pourraient faire l'objet d'échanges avec le conseil régional.

Pour la CCPR :

- Rénovation de la gendarmerie 330 000 €
- Pôle scolaire le Barboux/la Chenalotte/Noël Cerneux 1 500 000 €
- L'éco quartier à Bonnetage pourrait être éligible mais le projet ne semble pas assez avancé à ce stade. Une demande sera tout de même adressée à la région.

Pour la CCPM :

- Rénovation énergétique de la MARPA 350 000 €
- Ecole de Maîche 5 800 000 €

Pour la CCVM :

- Restructuration de la mairie 550 000 €
- Ecole des Fins/le Bélieu
- Itinéraires de mobilités douces
- Le DOJO s'il répond aux critères pourrait être envisagé.
- D'autres projets sont possibles à Morteau au titre de l'enveloppe dédiées aux petits bourgs.

➤ DIVERS

- **Inscription au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO des « Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art »**

Dernier jour demain pour les lettres de consentement. Le dossier sera transmis aux ambassadeurs français et Suisse à l'UNESCO le 15 mars.

- **Autour de la montre en Pays Horloger**

Ouvrage de restitution de l'étude réalisée par la direction inventaire et patrimoine de la région. Inauguration de l'ouvrage : 14 mars à 15h – Salle des fêtes – Mairie de Morteau.

- **Comité de pilotage territoire d'industrie**

Le territoire a été confirmé par la région. Il faut maintenant avancer sur la production de fiches actions d'ici au mois de juin.

Il sera copiloté par un élu et par un chef d'entreprise.

- **Comité de pilotage CLS**

Elle s'est tenue l'après-midi à Pontarlier. D'importants échanges sur les stratégies de santé et notamment la démographie médicale et les problèmes de santé mentale. La date de la soirée des internes est repoussée.

- **Plan d'approvisionnement territorial bois énergie**

La date de la séance de restitution ne convient en raison d'autres réunions concomitantes. Elle est repoussée au mois d'avril.

- **Inventaire des zones humides**

La réunion de restitution de l'inventaire des zones humides dans le val de Morteau est prévue le 21 mars.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 04 Avril 2019 à 19h00 à Charquemont

Le Président
Denis Leroux

